

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 24 septembre 2021

CONVENTION DE
PARTENARIAT
FRENCH TECH DU
GENEVOIS
FRANÇAIS

N° CS2021-28

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 24
Pouvoirs : 6

L'an deux mil vingt et un, le vingt-quatre septembre à douze heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Christian DUPESSEY,

Convocation du : 17 septembre 2021

Secrétaire de séance : Alain LETESSIER

Membres présents : 24

• Délégués titulaires :

M. Vincent SCATTOLIN – M. Patrice DUNAND – M. Jean-François OBEZ – Mme Aurélie CHARILLON – M. Hubert BERTRAND – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Alain LETESSIER – M. Christophe ARMINJON – Mme Marie-Pierre BERTHIER – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Cyril DEMOLIS – M. François DEVILLE – M. Christophe SONGEON – M. Pierre-Jean CRASTES - M. Julien BOUCHET – M. Stéphane VALLI – M. Jean-Claude GEORGET – Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT – M. Sébastien JAVOGUES

• Délégués suppléants :

M. Denis LINGLIN, suppléant de Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Max GIRIAT, suppléant de Mme Muriel BENIER – M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Patrick ANTOINE

• Délégués représentés :

M. Philippe NOUVELLE donne pouvoir à Jean-François OBEZ – Mme Christine DUPENLOUP donne pouvoir à M. Vincent SCATTOLIN – Mme Carole VINCENT donne pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD donne pouvoir à M. Jean-Claude GEORGET – Mme Nadine PERINET donne pouvoir à M. Sébastien JAVOGUES – M. Daniel RAPHOZ donne pouvoir à M. Patrice DUNAND

- **Délégués excusés** :

**M. Philippe NOUVELLE - M. Christine DUPENLOUP – Mme Isabelle HENNIQUAU –
Mme Muriel BENIER – M. Patrick ANTOINE – M. Bernard
BOCCARD - M. Yves CHEMINAL – Mme Pauline
PLAGNAT- CANTOREGGI – M. Jean-Luc SOULAT – M.
Jean-Claude GEORGET – M. Christophe MAYET – Mme
Nadine PERINET**

CONVENTION DE PARTENARIAT FRENCH TECH DU GENEVOIS FRANÇAIS

Préambule

Lancée en 2013 par le Gouvernement, l'initiative French Tech a pour objectif de constituer un « écosystème » national favorable à la création et au développement d'entreprises innovantes, à forte valeur ajoutée, à forte croissance et orientées à l'internationale. Elle s'appuie sur 13 Capitales, dont la French Tech in the Alps, et sur les Communautés d'entrepreneurs.

Le Label a été renouvelé en Juin 2019 par le Gouvernement pour une période 4 ans, suite à une évaluation de la période 2014-2018 et à un nouveau dossier de candidature déposé à la mi-avril. La prochaine candidature aura lieu en septembre 2022.

La Communauté French Tech du Genevois français s'est constituée en association loi 1901 le 03 septembre 2021. Elle a pour objectif de mettre en réseau les acteurs de l'innovation afin de favoriser leur développement, de donner une visibilité à l'innovation au sein du Genevois français et en rayonnement à l'extérieur. Elle s'appuie sur les lieux totem qui accompagnent, hébergent et favorisent l'expérimentation et l'innovation auprès des start-up.

Le Pôle métropolitain du Genevois français a initié une politique de développement économique depuis novembre 2013. Il s'agit de construire un territoire durable et compétitif dans le Grand Genève et en Auvergne - Rhône-Alpes, impliquant les acteurs économiques privés et publics concernés. Dans ce cadre, le Pôle métropolitain souhaite soutenir les activités de la French Tech du Genevois français, afin :

- D'assurer une gouvernance partagée entrepreneurs – collectivités et acteurs économiques du Genevois français sur le sujet de l'innovation
- De mobiliser et d'impliquer les 5 lieux totems de l'innovation du Genevois français : Pôle entreprenariat du Pays de Gex-Innogex, Station A-Archparc ; Puls ; Innovales-Innolab ; Delta-CRIC dans le Chablais
- D'inscrire son action dans la dynamique régionale, nationale et internationale du Réseau French et donc aussi dans le cadre de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève
- De faire de la transition écologique un fil directeur en matière d'innovation dans le territoire

Aussi, il est proposé de soutenir le plan d'actions de la French Tech du Genevois français pour la période allant du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 à hauteur de 30 000€, via une convention financière et d'objectifs annexée à la présente délibération.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la French Tech du Genevois français pour la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022, ci-annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer, ainsi que les différents documents y afférant ;
- **AUTORISE** le versement d'une subvention de 30 000€ à l'association French Tech du Genevois français pour cette période d'une année selon les modalités fixées dans le projet de convention annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 06/10/2021

Reçu en préfecture le 06/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 074-200075372-20210924-CS2021_28-DE

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture
d'Annecy le 06/10/21
Publié ou notifié le 06/10/21

Le Président,
Christian DUPESSEY



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dupessey', is written over the circular seal of the Métropole de France.

